

Commission Territoires

La commission « Territoires » a pour mission de :

- suivre l'élaboration et la mise en œuvre des Contrats de plan régionaux de développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP),
- capitaliser au niveau national les remontées du suivi régional du déploiement du CPF, du SPRO, du CEP, de la VAE, de l'apprentissage et de tout autre outil déployé sur les territoires que le bureau souhaite suivre, et en propose une analyse consolidée,
- participer aux travaux des observatoires de compétences du Réseau Emplois et Compétences de France stratégie.

Cadre légal :

- art. L. 6123-1 5° du code du travail : suivi des travaux des CREFOP et la mise en œuvre des conventions régionales pluriannuelles de coordination prévues à l'article L. 6123-4 , des contrats de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles définis à l'article L. 214-13 du code de l'éducation et des conventions annuelles conclues pour leur application,
- art. R. 6123-1 : élaboration, au niveau national, des orientations triennales énonçant des priorités et une stratégie concertée en vue de favoriser la mise en œuvre coordonnée de ces orientations dans le cadre des actions relevant des collectivités et organismes qui interviennent en matière d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles.

En 2017, la commission propose d'orienter ses travaux selon deux axes :

1- Missions légales de suivi des travaux des CREFOP

La commission se propose de commencer d'apprécier le fonctionnement du quadripartisme à travers :

- Le suivi de la concertation des CPRDFOP et des SCEFOP et l'analyse comparée des contrats signés : objectifs et méthode de suivi + Focus sur :
 - le développement économique : comment le lien est-il réalisé avec le SRDEII,
 - les objectifs de coordination des financeurs et régulation de l'offre de formation,
 - les transitions numérique et écologique dans les CPRDFOP : acteurs, méthodes, diagnostic, objectifs et le rôle attendu des membres du SPE.
- Ces travaux seront enrichis par les réflexions issues de la commande de la secrétaire d'Etat en charge de la formation professionnelle lors du séminaire des 20 et 21 octobre dernier :
 - recenser l'ensemble des conventions du champ EFOP en région et tracer des pistes d'évolutions possibles,
 - capitaliser et analyser les avis des CREFOP en vue d'initier une cartographie des stratégies régionales mises en œuvre (objectifs, gouvernance, moyens), en

- complément, à partir d'un l'état des lieux des avis/objets/conventions soumis aux CREFOP, établir des préconisations en termes de rationalisation,
- observer les méthodes et modalités employées pour déployer les interventions et dispositifs EFOP sur les territoires, en particulier au niveau infrarégional (gouvernance locale, territorialisation des dispositifs, acteurs locaux mobilisés...).

2- Mission d'appui aux CREFOP

La commission propose d'élaborer des outils, dont trois en réponse aux questions formulées lors du séminaire des 20 et 21 octobre dernier :

- Les Tableaux de bord du champ de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelles (dans la continuité du plan 500.000)
- Un dictionnaire du champ de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelles (EFOP)
- Un mode d'emploi et des recommandations pour bien appréhender les liens interprofessionnels/branches sur les territoires
- Une méthode pour élaborer un diagnostic partagé (en lien avec les travaux du Réseaux Emplois et Compétences (REC), cf. réunion du 25/11).